



## Compte-rendu

**Projet de recherche LIFT**  
**Webinaire sur l'agriculture écologique en Ille-et-Vilaine**  
**du 26 novembre 2020**  
**organisé par INRAE et VetAgro Sup**

### 1. Présentation du projet LIFT

Le projet LIFT (acronyme pour le titre en anglais « Low-Input Farming and Territories », soit « Agriculture et Territoires à Bas Niveau d'Intrants ») est un projet de recherche financé par la Commission Européenne avec un budget de 5 millions d'euros dans le cadre du programme Horizon 2020 (H2020). Il a débuté en mai 2018 pour s'achever en avril 2022.

Le projet, coordonné par Laure Latruffe (INRAE), est mis en œuvre par 17 équipes dans 13 pays de l'Union Européenne. En France, il s'agit de chercheurs des unités de recherche SMART-LERECO à Rennes, CESAER à Dijon, Territoires à Clermont-Ferrand et GREThA à Bordeaux.

Les objectifs du projet LIFT sont :

- Comprendre comment les facteurs socio-économiques et politiques influencent le développement de l'agriculture écologique
- Évaluer la performance et la durabilité de ce type d'agriculture en termes économique (revenu et emploi), environnemental (pollution, biodiversité, paysage) et social (conditions de travail)
- Proposer de nouveaux accords privés et instruments de politique publique favorisant le développement de l'agriculture écologique

Le projet LIFT prend en compte différents systèmes agricoles et différentes échelles (niveau de l'exploitation, du groupe d'exploitations et du territoire).

**Les approches « écologiques » dans le projet sont définies comme des pratiques respectueuses de l'environnement et/ou à bas niveaux d'intrants. Aucun type d'agriculture n'est privilégié en particulier, c'est-à-dire que le projet LIFT couvre un continuum qui va du type le moins écologique (le plus conventionnel) au type le plus écologique.** Les nomenclatures existantes, telles que, par exemple, agriculture biologique, agro-écologique, raisonnée, sont utilisées. Mais, de nouveaux types écologiques sont aussi créés selon le degré de pratiques écologiques (nombre de pratiques, niveau d'intensité) avec pour objectif de comparer ces différents types.

Le projet compte une trentaine de cas d'études dans l'Union Européenne, délimités géographiquement (niveau pays, région, département, bassin-versant, bassin d'emploi, municipalité, ...) et couvrant toutes les productions agricoles et des contextes variés. Les cas d'études en France sont l'Ille-et-Vilaine (élevage porcin, élevage laitier), la Sarthe (grandes cultures, polyculture-élevage) et le Puy-de-Dôme (élevages bovins viande, bovins lait, ovins, grandes cultures).

Le projet se base sur des données existantes (informations sur les pratiques agricoles, données comptables et structurelles au niveau des exploitations, données territoriales), mais produit aussi des informations nouvelles au travers d'une enquête effectuée auprès de 1500 agriculteurs dans 18 cas d'études, d'entretiens qualitatifs d'agriculteurs et autres acteurs, ainsi que de tables rondes avec des acteurs locaux.

Les enquêtes, réalisées à l'automne 2020 et dont les résultats ont été présentés lors de ce webinaire, avaient pour but de nous aider à mener une analyse au niveau territorial sur la question suivante : **L'agriculture écologique peut-elle contribuer à atteindre des objectifs de durabilité dans un territoire ?**

Plus précisément, trois enquêtes d'opinion ont été conduites auprès d'acteurs du monde agricole, dont les résultats et les échanges lors du webinaire (auquel ont participé six personnes parmi les répondants aux enquêtes) sont décrits ci-dessous. Deux enquêtes portaient sur les **conséquences socio-économiques de l'agriculture écologique** (section 2), et une enquête sur les **objectifs de durabilité qui servira de base pour une analyse de leviers à actionner** (section 3).

## 2. Quels impacts socio-économiques de l'agriculture écologique en Ille-et-Vilaine

### 2.1. Présentation des résultats de deux enquêtes d'opinion

Le contexte donné aux participants des deux enquêtes présentées ci-dessous était le suivant : imaginer la conséquence, sur l'économie du département, d'ici 10 ans, d'une adoption plus ou moins importante, et plus ou moins diffuse (ou regroupée en groupes d'exploitations, ce que nous appelons des « clusters ») des pratiques agricoles écologiques, et en comparaison avec la situation agricole actuelle. Les deux enquêtes avaient pour cible de répondants des acteurs du monde agricole (filière, enseignement et recherche, administration, ...), ayant une connaissance approfondie de l'agriculture en Ille-et-Vilaine.

#### 2.1.1. Enquête avec classement d'énoncés

Cette première enquête consistait à classer 26 énoncés dans une grille de forme pyramidale selon la « méthodologie Q », en un continuum de la plus forte à la plus faible probabilité d'occurrence d'ici 10 ans. Cette méthode d'enquête permet de déterminer les différents types de profils qui se dégagent selon le choix de classement, c'est-à-dire d'identifier des groupes de répondants ayant choisi un schéma de réponses similaire.

**Dans le cas de notre enquête sur les impacts socio-économiques de l'agriculture écologique en Ille-et-Vilaine, nous avons pu distinguer les trois groupes suivants, parmi les 14 répondants.**

- Le premier groupe envisagerait plutôt un scénario de rupture avec les systèmes de production actuels : une transition forte vers l'agriculture écologique et un solide ancrage local (forte demande de produits locaux par les consommateurs, plus d'intrants d'origine locale, peu d'appel à de la main d'œuvre étrangère). Les agriculteurs dans ce scénario auraient besoin de compétences dans de nouveaux domaines nécessitant plus de salariés spécialisés plutôt que de la main d'œuvre familiale et auraient des conditions de travail améliorées (modernisation du matériel, nouvelles technologies).
- Le deuxième groupe s'imaginerait également un scénario d'évolution des systèmes de production actuels, mais, cette fois, vue sous le prisme des retombées de l'agriculture écologique sans quantification du degré d'adoption : une agriculture économiquement plus résiliente soutenue par une nouvelle certification plus stricte et rendant d'importants services écosystémiques (eau, sol, haies). Les agriculteurs dans ce scénario auraient un travail plus varié, demandant de nouvelles compétences, et seraient étroitement connectés avec d'autres exploitations écologiques.
- Le troisième groupe considèrerait plutôt un scénario d'évolution des systèmes de production actuels sans vraiment aller dans la direction d'une transition écologique : un maintien des 10% d'agriculture écologique déjà atteints, des exploitations créatrices d'emplois (demande accrue pour des travailleurs étrangers et saisonniers, mais diminution de la main d'œuvre familiale) et nécessitant plus de compétences, sans doute dans une logique de réalisation de gains de productivité du travail avec de nouvelles activités.

### 2.1.2. Enquête avec questions ouvertes en trois étapes

Cette deuxième enquête était complémentaire à la première enquête décrite ci-dessus, et cherchait atteindre un consensus entre les différents membres du panel d'experts. Les questions étaient ouvertes et l'enquête se déroulait en trois étapes, selon la « méthode Delphi ». Après chaque étape, les répondants recevaient un résumé des réponses anonymisées de tous les répondants (10 au total).

La première étape portait essentiellement sur les caractéristiques d'une exploitation écologique. Les questions de la deuxième et troisième étapes, qui étaient identiques, s'intéressaient aux impacts socio-économiques de l'agriculture écologique.

Les deux premières questions visaient à récolter l'avis des experts sur le scénario d'adoption des pratiques écologiques le plus probable en termes de taux d'adoption et de distribution spatiale. Les questions suivantes abordaient les impacts d'une adoption de systèmes de production écologiques sur les thèmes suivants : la structure de l'emploi (temps partiel, nombre de salariés, etc.), la proportion des femmes parmi les chefs d'exploitation, le besoin en travail qualifié, les salaires, le besoin en main d'œuvre originaire d'un autre pays, les travaux par tiers, l'achat de tracteurs et autre matériel agricole, les chaînes d'approvisionnement, le milieu rural (population, immobilier et services), la qualité de vie des agriculteurs, le conseil agricole, l'administration, les acteurs de la chaîne alimentaire et les relations entre agriculteurs.

Concernant le scénario le plus probable, selon la majorité des répondants, pour l'Ille-et-Vilaine le taux d'adoption sera plutôt élevé, avec une distribution spatiale plutôt en clusters. Le consensus semblerait aller dans le sens d'un taux d'adoption élevé – mais plutôt autour de 20-30% que 50% – dans des clusters, et un taux plus faible dans le reste du département.

Sur les autres questions, les experts s'accordent sur le fait que ces systèmes écologiques sont plus complexes par rapport aux systèmes conventionnels, et demandent, par conséquent, une approche plus systémique de la part des agriculteurs, des conseillers agricoles et de l'administration. Les experts n'envisagent néanmoins pas un bouleversement radical du secteur (par exemple : présence des mêmes vendeurs de matériel agricole, utilisation des chaînes d'approvisionnement existantes), mais plutôt une adaptation de tous les acteurs impliqués (par exemple : rôle accru des CUMA et ETA, adaptation des transformateurs et consommateurs à des produits moins normés). Quant aux conséquences plus générales sur le milieu rural, les experts pensent que d'autres facteurs que l'adoption des systèmes écologiques ont un impact plus fort sur l'évolution du milieu rural.

### 2.2. Points-clés de la discussion sur ces résultats

*Echantillon des répondants* : Le faible nombre de répondants a été souligné par les participants. La liste de diffusion des deux enquêtes a été créée de telle sorte à englober toutes les filières et des profils de répondants très différents. L'échantillon des répondants n'est pas représentatif, mais les réponses de nature qualitative de l'enquête en trois étapes couvrent une large diversité d'avis et de points de vue, et les résultats de l'enquête de classement d'énoncés montrent bien l'existence de groupes de répondants différents.

*Définition du terme « écologique »* : Le choix volontaire d'une définition large du terme « écologique » dans le projet LIFT a engendré un débat riche avec des dimensions diverses.

*Forme des enquêtes* : L'enquête de classement a été jugée comme peu ergonomique (format Word, formulation négative de certains énoncés) et elle ne donnait pas la possibilité d'exprimer des éléments-clés pour donner une vision adéquate du répondant. Concernant l'enquête en trois étapes, elle a été critiquée pour sa longueur.

*Fond des enquêtes* : Les sujets évoqués comme manquants dans l'une et/ou l'autre enquête sont : le numérique, la relation aux filières, la taille des exploitations, l'équilibre local-global, le manque de liaison avec le consommateur. D'autre part, l'échelle (niveau exploitation ou territoire) des énoncés n'était pas précisée.

*Sujets suggérés à creuser* : les coûts d'opportunités d'adoption des pratiques dans des territoires spécifiques, le consentement du consommateur à payer.

### 3. Leviers à actionner pour atteindre des objectifs de durabilité en Ille-et-Vilaine grâce au développement de l'agriculture écologique

#### 1.1 Présentation des résultats d'une enquête d'opinion

Une liste d'une cinquantaine d'objectifs a été établie grâce à une revue de la littérature et des avis d'experts. La plupart étaient des objectifs communs à tous les cas d'études européens dans le projet LIFT, et quelques objectifs étaient spécifiques à l'Ille-et-Vilaine. Les objectifs avaient trait à la durabilité environnementale, sociale, économique, et de capacité institutionnelle. Des acteurs ont hiérarchisé ces objectifs selon leur importance pour l'Ille-et-Vilaine. Au total 13 personnes ont répondu à cette enquête.

Pour l'Ille-et-Vilaine, les objectifs de durabilité définis comme les plus importants par les répondants concernent les sujets suivants : la gestion durable et raisonnée de la ressource eau et des sols en agriculture, la réduction des fertilisants de synthèse et des émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que la diminution de la vulnérabilité des exploitations agricoles face aux événements extérieurs.

#### 1.2 Premières idées de leviers

Une fois ces objectifs de durabilité identifiés pour l'Ille-et-Vilaine, il s'agit dans le projet LIFT de réaliser un schéma de causalité leviers-objectifs. Des premières idées de leviers ont été présentées lors du webinaire. En présence de forces macro telles que le changement climatique, la disponibilité et l'accessibilité des ressources naturelles, la demande globale et locale, la disponibilité de main d'œuvre, les politiques (PAC, politique environnementale, politique foncière, politique des structures), les leviers proposés pour répondre aux objectifs décrits dans le paragraphe précédent sont les suivants : les assurances (par exemple sur les récoltes), les prix des produits (intrants, et ceux destinés aux consommateurs), les labels, l'adoption de pratiques écologiques / l'installation en système écologique, le foncier, les infrastructures / innovations, la formation et le conseil.

#### 1.3 Points-clés de la discussion

Concernant les objectifs, les points suivants ont été critiqués :

- Les objectifs ne sont pas de même niveau ; par exemple, la réduction d'utilisation de fertilisants synthétiques relève plus d'un levier (moyen) que d'un objectif (résultat).
- Les objectifs sur les thèmes suivants sont absents : les pesticides (même si ces derniers sont implicites dans l'objectif sur la qualité de l'eau), la qualité de l'air, la conduite alternative des troupeaux et plus généralement l'élevage, le maintien du nombre d'exploitations.

Concernant les leviers proposés, les remarques suivantes ont été relevées :

- Le levier « prix » pourrait aussi prendre en compte des services écosystémiques (GES, qualité des sols et de l'eau). Cependant, l'application d'une taxe doit s'effectuer à un niveau supérieur au département (par exemple l'Union Européenne) afin de garder des prix compétitifs. La prise en compte de ces services environnementaux peut également se faire à travers des labels, comme l'agriculture biologique.
- L'élevage en Ille-et-Vilaine est déjà très performant en terme d'émission de GES. Le développement de l'élevage ailleurs au détriment de l'Ille-et-Vilaine aurait donc un effet négatif au niveau global.
- Il ne faut pas négliger la communication. Par exemple, expliquer pourquoi on introduit des repas végétariens dans les cantines.
- Le foncier joue un rôle-clé. Il est un frein au passage à l'écologique. Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pourraient permettre de faire face à ce problème.
- Une force importante peut aussi être le rôle des transformateurs, des distributeurs et des coopératives. Les filières ont également un poids substantiel.